

TRAIT Bessoncourt D'UNION

MARS 2013, N° 21

bulletin d'informations municipales de la commune de Bessoncourt

LE MOT DU MAIRE

Au moment où j'écris ces quelques lignes, l'hiver dure et perdure, mais comme on se plaint souvent que l'on n'a plus de saisons, que les nappes phréatiques sont à sec, là ce ne sera plus possible. Il faut donc bien trouver autre chose, par exemple le déneigement !

Entre les années où il y a beaucoup de neige et celles où il y en a peu, il faut trouver le bon compromis entre un déneigement efficace et un coût de revient pas trop élevé ! Croyez-moi, ce n'est pas forcément évident. C'est un peu comme pour vous, de savoir si vous devez équiper votre véhicule de roues neige ou si c'est inutile ! Tout dépend de la météo, qu'heureusement nous ne maîtrisons pas !

Et on a souvent tendance à penser que l'accès à la propriété du voisin est mieux déneigé que le sien. Les services de déneigement communaux interviennent sur le domaine public et ne peuvent intervenir chez les particuliers, même en payant, car ce serait de la concurrence déloyale vis-à-vis

des entreprises qui peuvent s'en charger.

Même si c'est vrai que lorsqu'il neige, cela complique notre existence, prenons ceci avec philosophie, admirons le beau paysage et puisqu'il faut pelleter, pensons qu'il s'agit d'un exercice physique très bon pour notre santé !

Malgré les conditions météo peu propices aux travaux, Decathlon ouvrira ses portes le 13 mars. Ce sera l'aboutissement de plus de 10 années d'efforts !

Pour nombre d'entre vous, vous n'êtes pas sans connaître Claudine et Jean Braye, qui durant 37 années, sans bruit mais avec efficacité ont animé l'ABA (Association Bessoncourtoise d'Animation). Au début, sans moyens, ils se sont investis sans compter dans ce que nous appelons maintenant le périscolaire pour occuper les enfants de Bessoncourt le mercredi après-midi et quelquefois le week-end. Je veux ici leur rendre un hommage appuyé et leur dire



un grand merci de la part de la commune pour tout le travail qu'ils ont accompli. Toute implication engendre des tas de contraintes dont on ne mesure pas l'ampleur tant qu'on n'y est pas confronté. "La critique est aisée et l'art est difficile", disait Philippe Destouches au XVIIIe siècle.

Bonne retraite "associative" à Claudine et Jean, qui j'en suis certain, ont beaucoup de projets avec leurs petits-enfants. Et bonne continuation à l'ABA avec Gérard Kubès qui en a accepté la présidence. Qu'il sache aussi qu'il peut compter sur la mairie pour l'aider dans sa tâche !

Guy Mouilleseaux

La vie municipale

PROJET DE SALLE COMMUNALE

Comme promis, voici des nouvelles du projet de salle communale. Un appel à candidatures a été lancé par la CCT pour l'ensemble « gymnase + salle des fêtes » ; trois architectes seront retenus

pour concourir en présentant chacun un projet déjà très élaboré. Le lauréat devra ensuite s'organiser pour déposer le permis de construire mi-décembre 2013, consulter les entreprises en février

2014 et faire démarrer les travaux dans la foulée.

L'inauguration du complexe est prévue pour le printemps 2015.

Jacky Mosimann

LES VŒUX DU MAIRE

Monsieur le Maire accueillait les bessoncourtois le 11 janvier pour leur présenter ses vœux pour l'année 2013.

Après des remerciements aux élus, au personnel communal, aux associations, les projets et réalisations ont été abordés :

La salle des fêtes pour laquelle la commune a délégué la maîtrise d'ouvrage à la communauté de communes du Tilleul. Sur le même terrain, la CCT édifiera un gymnase qui sera un plus pour tout le secteur. Ces équipements s'avèrent indispensables au développement et au fonctionnement de nos nombreuses associations, sportives, culturelles ou simplement de loisirs.

Guy Mouilleseaux a souligné que de tels projets sont possibles grâce aux revenus générés par la zone commerciale. C'est pourquoi la commune participe, avec la CCT, à la promotion de la zone en créant des accès, en participant aux « sourires du commerce » et en favorisant son rayonnement par les



illuminations de Noël. Dès le printemps, les travaux de viabilité du terrain d'assise de la future salle des fêtes vont être engagés. Quand l'architecte sera choisi, le conseil municipal avec l'aide des associations devra affiner le cahier des charges, afin de construire un bâtiment qui réponde à nos besoins.

- La nouvelle salle de classe a été mise à la disposition des élèves de maternelle et des enseignants à la rentrée 2012.

- La zone commerciale avec les ouvertures d'Auchan drive et de Décathlon.

- La crèche multi-accueil dont les travaux commencent, Norauto et Gifi qui sont aussi prévus en 2013,

voire début 2014 !

- L'achat d'un terrain le long de la rue du Fort par la CCT pour y créer une zone artisanale de sept parcelles afin d'accueillir des artisans locaux.

Monsieur le Maire a ensuite parlé de la fusion avec la communauté de la Bourbeuse et du problème que représente la fusion des compétences.

Il a fait part de son inquiétude sur ce que deviendraient nos impôts si notre communauté devait assumer les choix faits par les élus de la Bourbeuse, notamment à cause de l'assainissement collectif.

Florence Rabier

LE FORT



Notre fort est l'objet de toutes les attentions depuis quelques temps : découverte d'obus, propositions d'achat, d'activités en tout genre ...

de monde, et chaque porteur de projet cherche à démontrer que son idée est la meilleure. C'est en fait l'occasion pour les conseillers

Suite au décès tragique de l'ancien président de l'association chargée de s'occuper du site, la convention d'utilisation existante a été abandonnée.

Cette situation intéresse beaucoup

municipaux d'avoir une discussion d'ampleur sur le sujet, de se poser les bonnes questions. Que voulons nous faire de notre fort ?

Comment pouvons nous l'utiliser, le réhabiliter, l'entretenir ?

Avec qui ? Avec quels moyens ?

Autant de questions qui animent nos réunions et qui devraient aboutir à un projet à long terme.

D'ici-là, vos avis et commentaires sont les bienvenus ; n'hésitez pas à en parler à vos conseillers municipaux !

Jacky Mosimann

DÉNEIGEMENT

C'était une nouveauté cette année pour Bessoncourt : le Conseil Municipal avait décidé « d'externaliser » le déneigement des rues.

En clair, ce ne sont plus les employés communaux qui assurent le déneigement, mais une société privée. Les raisons de ce choix étaient d'ordre financier mais aussi d'organisation et de disponibilité de matériel.

Avec l'hiver particulièrement rude que nous connaissons, pas facile

pour les nouveaux intervenants de prendre leurs marques !

Dans ces conditions, il faut accepter que la prestation ne soit pas forcément un service « à la carte » comme avec des employés municipaux, que toutes les rues ne soient pas déneigées aux aurores et qu'il y ait parfois un peu de neige devant son garage.

Cette indulgence ne nous fait pas pour autant oublier de contrôler notre prestataire et de lui faire les remarques nécessaires ...

Jacky Mosimann



Caroline, Vincent et Didier, nos employés techniques, n'ont pas ménagé leur peine pour compléter, bien au-delà de ce qui était prévu, le travail du prestataire.

LE PLATEAU SPORTIF

La rénovation du plateau sportif près de l'école en 2011 a été un vrai succès auprès des jeunes mais a, dans le même temps, suscité un mécontentement de la part des riverains et directeurs d'école. Les deux principaux reproches émis sont les problèmes de bruit (effet caisse de résonance de l'enceinte, vibration..) et d'intrusion (ballons atterrissant chez les voisins) ainsi que les problèmes d'incivilité et de non-respect des règles et de l'environnement (horaires, débris de verre, canettes, petites dégradations...)

Quelques conseillers municipaux ont travaillé sur ce sujet afin de trouver des solutions permettant aux jeunes de continuer à profiter du plateau sportif et aux riverains de ne pas être importunés.

Concernant les problèmes de bruit et d'intrusion, l'utilisation d'un ballon dédié à ce type de plateau sportif sera obligatoire et inscrite



dans le règlement. Des tests concluants ont été réalisés avec des jeunes : claquements évités, rebond moindre, portée inférieure à un ballon traditionnel. D'autre part, fin 2012, le fournisseur du plateau a vérifié et mis en conformité les Silentblocs (amortisseurs de vibrations).

Concernant les incivilités et le non-respect des règles, la mise en place d'une caméra de surveillance sera testée (effet dissuasif à démontrer).

Afin d'obtenir l'adhésion des jeunes à l'utilisation du ballon

spécifique, un tournoi sera organisé pour tous avec distribution de ballons offerts par la municipalité.

Pour ceux qui souhaitent continuer à jouer au « vrai » ballon de foot, le terrain du stabilisé vers le stade sera réaménagé (ajout de petites cages, grillage, marquage au sol...) Ces propositions ont été validées par le conseil du 25 janvier 2013 et seront mises en œuvre au printemps.

Marie-Pierre Jaillet

LE QUARTIER DES RIVES DE L'AUTRUCHE SOUS LES EAUX

Les derniers épisodes pluvieux de décembre 2012 et janvier 2013 ont eu des conséquences très fâcheuses pour un certain nombre d'habitants du quartier des Rives de l'Autruche : inondation de garages, de sous-sols, voire remontées d'eaux usées dans les maisons ! La presse s'en est fait largement l'écho, nous n'y reviendrons pas ici.

Ces inondations sont en fait la résultante de plusieurs problèmes

techniques qui se combinent. La qualité intrinsèque des branchements d'eau usée est probablement responsable de certains dégâts, mais une cause est l'arrivée d'eaux parasites dans les collecteurs d'eaux usées ; que ce soit le long de la rivière (en aval du quartier), ou au niveau du « vieux village » (très en amont), des quantités importantes d'eaux pluviales pénètrent dans les tuyaux d'égouts et les saturent. De même pour la station de refoulement située à proximité des terrains de tennis, puis au niveau de la station d'épuration elle-même.

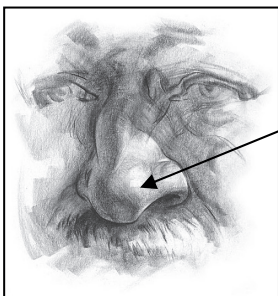
Il est donc nécessaire de repérer ces fuites pour pouvoir les traiter ; aussi bien le SISTEP (syndicat intercommunal de la station d'épuration de Bessoncourt/Phaffans) que Véolia (fermier du réseau) travaillent sur la question.

En parallèle, il sera peut-être utile de réfléchir avec la DDT (ex-DDE) à l'utilité de construire un bassin de rétention, afin de stocker provisoirement ces eaux abondantes avant de les rejeter à la rivière.

En tout cas, ce dossier ne va pas être refermé tout de suite !

Jacky Mosimann

Commission fleurissement À VOS GANTS POUR LE... à vous de trouver...



RDV aux ateliers municipaux samedi 20 avril 2013 à 9h

Nous partagerons un moment de convivialité pour finir en douceur...

Carole Boirin

Réponse : Nettoyage de printemps

Le coin des enfants

RYTHMES SCOLAIRES



La réforme des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et primaires s'appliquera à la rentrée 2014 à Bessoncourt ; c'est la décision prise lors du conseil municipal du 22 février 2013.

L'objectif de cette réforme est de favoriser la réussite scolaire

de tous par un allègement de la journée de classe et une meilleure répartition des séquences d'enseignement sur la semaine : étalement des 24 heures d'enseignements hebdomadaires sur 9 demi-journées. Il ne sera pas possible de déroger à ce principe.

Une journée de classe sera au maximum de 5h30 et une demi-journée au maximum de 3h30 avec une pause méridienne de 1h30 minimum. Des dérogations ou déclinaisons locales seront possibles sous réserve de mise en place d'un PEDT (Projet Educatif Territorial) approuvé par le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale). L'ajout de 3h de classe sur une demi-journée permettra d'alléger les autres journées de 45 minutes en moyenne par rapport à leur durée actuelle ; ce sera du temps périscolaire. L'aménagement des rythmes scolaires devra veiller à assurer l'articulation des temps scolaires et périscolaires afin

d'assurer une prise en charge jusqu'à 16h30 comme aujourd'hui. Les activités périscolaires devront être pensées avec le projet d'école afin de contribuer à l'épanouissement et au développement de la curiosité intellectuelle des enfants : il pourra s'agir de pratiques culturelles, sportives, artistiques, socio-éducatives... Elles seront facultatives.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) remplacent l'aide personnalisée et seront assurées par les enseignants. Elles ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves.

Un groupe d'appui et de ressources départemental a été mis en place par l'Éducation Nationale afin d'aider les élus et les écoles à la mise en place de cette réforme.

Une concertation aura lieu dans les mois à venir avec le maximum de personnes concernées afin de réfléchir à l'organisation de cet aménagement du temps scolaire ; les propositions d'aménagement de la semaine émaneront de la mairie en concertation avec le conseil d'école.

Les activités périscolaires seront organisées par la CCT qui en a la compétence.

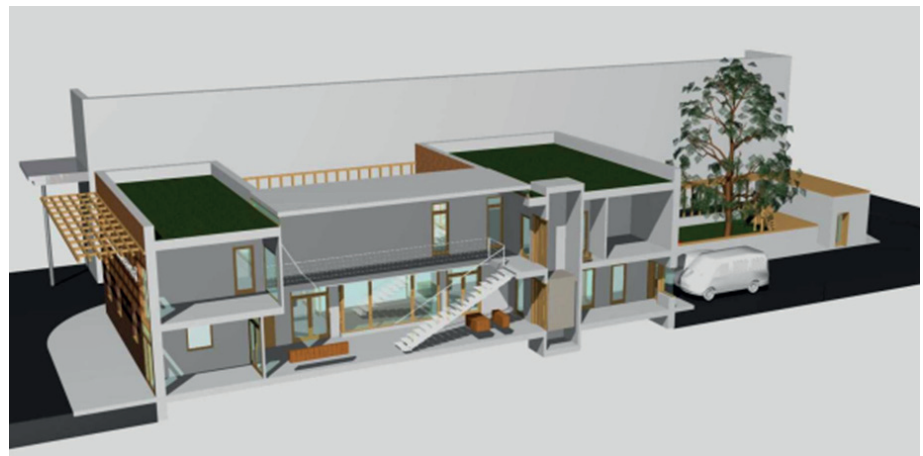
Marie-Pierre Jaillet

Economie

UN MULTI-ACCUEIL SUR LA ZONE COMMERCIALE

La Crèche Baby&Co du Tilleul ouvrira ses portes en septembre 2013. Il s'agit d'une crèche intercommunale de 25 places gérée en délégation de service public par voie de concession pour le compte de la communauté de communes du Tilleul. Elle propose un accueil permanent ou occasionnel pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Sur ces 25 places, 10 seront ouvertes aux enfants des personnes qui travaillent dans les entreprises proches. La spécificité des crèches Baby&Co tient au mode de financement des places d'accueil. C'est en effet l'employeur de l'un des parents de



l'enfant qui réserve et finance en partie la place de celui-ci. Le coût pour les autres familles confiant leurs enfants à une Crèche Baby&Co est identique à celui d'une structure publique par exemple, et proportionnel aux revenus du foyer.

Le prestataire est Crèche Baby&Co qui se charge de la construction du bâtiment et de la gestion de la crèche. D'une surface de 400m² et

équipée d'un jardin, cette crèche est située sur la zone commerciale, vers le magasin « Rêve de literie », dans un bâtiment indépendant, Avenue du Tilleul.

Si vous souhaitez plus d'informations pour une éventuelle inscription, connectez-vous sur ce site :

www.crechesbabyandco.com

Carole Boirin

AUCHAN DRIVE



Le « Auchan-Drive » a ouvert ses portes, il y a quelques jours déjà. A Bessoncourt, on en parle : « De chez moi à chez moi, j'ai fait mes courses en huit minutes ! J'ai passé ma commande sur internet

son code client, de prendre son ticket puis d'aller se garer sur le numéro de quai indiqué pour retirer sa commande.

« J'ai attendu deux minutes puis

(il y a beaucoup de produits) et donné l'heure approximative de mon passage.

Quand on arrive en voiture à la borne du drive, il suffit d'y entrer

quelqu'un est arrivé avec un chariot de courses, il a tout chargé dans mon coffre de voiture ; les produits sont rangés selon leur catégorie (épicerie, produits frais...) dans les sacs verts. Il m'a donné les œufs en mains propres. Ensuite, il suffit de fermer son coffre et de rentrer ! ».

« Moi, maintenant c'est mon mari qui va faire les courses, il adore passer la commande sur son iPad ! »

Clientes interviewées par Carole Boirin

VISITES GUIDÉES DES RUES ET DES NOUVEAUTÉS DE LA ZONE COMMERCIALE

Approchons-nous de la zone dite « Des trois couronnes » : entre les magasins Jardiland et McDonald's, nous roulons dans « l'impasse des Marcassins », nommée ainsi en raison des sangliers qui fréquentent l'endroit ; la rue qui passe derrière le McDonald's et qui mène à Décathlon (qui a ouvert ses portes le 13 mars 2013), se nomme « impasse du Héron ».

On peut donc supposer que cet ancien champ était très prisé par ce volatile !

Le secteur qui se situe en face s'appelle « La Porte des Vosges », c'est là que se trouve le nouveau Auchan Drive.

La route qui part en direction de Chèvremont est maintenant officiellement baptisée « La Route du Stratégique » ; officieusement nous l'appelions ainsi depuis bien longtemps.

L'avenue du Tilleul, elle, traverse la zone dite de « La Porte de Belfort », aux enseignes multiples et variées.



Nous pourrons bientôt y voir aussi un Norauto, puisqu'il vient de déposer sa déclaration d'ouverture de chantier. Il se situera à côté de la crèche « multi-accueil » qui s'élève déjà. Le magasin Gifi, lui, a trouvé une place près de Nilufar ! La visite s'achève, merci de votre attention.

Carole Boirin

Les associations

L'ASSOCIATION DE LA PÊCHE ET DE LA PROTECTION EN MILIEU AQUATIQUE

Suite à la fermeture du Café-restaurant « Chez Serge » l'adresse du siège de l'APPMA est transférée

au : 7, rue des Marguerites
90160 BESSONCOURT

Les cartes de pêche sont en vente auprès de la Fédération de pêche du Territoire de Belfort :

3A, rue d'Alsace
90150 FOUSSEMAGNE
du lundi au vendredi

de 9H à 12H et de 14H à 17H

ou directement en ligne sur le site :



www.cartedepêche.fr

Florence Rabier

ASSOCIATION BESSONCOURTOISE D'ANIMATION

L'Assemblée Générale de l'A.B.A. a eu lieu le 18 janvier 2013 en présence d'une cinquantaine de personnes.

Le Président, Jean Braye, démissionnaire après 37 années de forte implication au sein de l'Association a été remplacé par Gérard Kubes, retraité Alstom résidant à Bessoncourt, depuis 35 ans. Gérard Kubes est entré au conseil d'administration de l'ABA en octobre 2011 et pendant un an a travaillé en binôme avec Jean Braye qui lui a transmis les rouages administratifs de l'association.

Dans un premier temps, Gérard Kubes s'est investi personnellement en proposant une activité informatique au sein du conseil d'administration, puis

aujourd'hui il est le formateur d'une session qui a démarré en septembre 2012.

L'animation des activités et manifestations est la mission permanente des membres du conseil d'administration toujours très impliqués pour satisfaire les souhaits des adhérents et des habitants de Bessoncourt et des environs.

Le conseil d'administration a nommé Jean Braye, président d'honneur pour le remercier de son dévouement au sein de l'association.

Le conseil d'administration est donc composé des membres du bureau :

Président : Gérard Kubes

Président d'honneur : Jean Braye

Vice-président : Michel Beaudoin

Trésorière : Liliane Charlot

Trésorière adjointe :

Catherine Mouilleseaux

Secrétaire : Danièle Ricci

et de : Agnès Beaudoin, Eliane Bondareff, Claudine Braye, Paule Cuenin, Colette Guilloit, Patricia Hantz, Corinne Mouilleseaux, Danièle Perrin, Marie-Odile Vanhersecke.

Voici ci-dessous, le calendrier des manifestations 2013 :

Manifestations	Dates
Loto	24/03
Voyage Andalousie	8 au 15/05
Vide-Greniers	09/06
Baby-Bourse	07/09
Salon des passions	13/10
Bourse aux jouets	16/11
Saint-Nicolas	07/12

Danièle Ricci

UNE ROSE, UN ESPOIR : 27 ET 28 AVRIL 2013

Depuis 4 ans l'association "Une rose, un espoir" composée de motards bénévoles sillonne les rues de nos villages pour proposer une vente de roses au profit de la Ligue contre le cancer de Belfort.

L'opération 2012 avait permis de récolter 20 000 € qui ont été utilisés pour l'achat d'un module de fluorescence vasculaire au Centre Hospitalier de Belfort (12 880 €) et la somme restante a été créditée à l'opération 2013.

Cette année, 21 villages dont 5 nouveaux seront parcourus à moto afin de proposer aux habitants une rose en échange d'un don.



Il est prévu de participer à l'achat :
- d'un *thoracoscope* permettant le diagnostic des pleurésies cancéreuses et le traitement de celles-ci, d'un *pistolet pour macro biopsies par aspiration* dans les tumeurs du sein.

L'argent récolté est remis à la Ligue contre le cancer de Belfort. Si tout n'est pas utilisé pour l'achat de matériel, le reste de la somme est investi dans l'aide aux malades du Territoire de Belfort.

Les préventes ont débuté et si vous souhaitez réserver votre rose ou bouquet, vous pouvez vous adresser à :

Martine Lallemand
2 impasse du Muguet
90160 Bessoncourt
Tél. 03 84 29 94 16



(une rose = 2 €)

Martine Lallemand

Culture et patrimoine

CONCERT DU 7 AVRIL 2013

Dimanche 7 avril à 17h00 à l'église de Bessoncourt, l'Echo des Rafales, chorale dirigée par Blandine Lochmann au sein de laquelle s'unissent une trentaine de voix féminines et quelques vingt voix masculines, accompagnée de l'orchestre baroque du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Belfort, sous la direction de Florent Barthelemy, vous propose de découvrir un



compositeur baroque méconnu, le provençal André CAMPRA.

Né à Aix-en-Provence en 1660, il se rendit ensuite à Paris où il devint maître de musique à Notre Dame. Parallèlement au genre sacré, il se consacra à l'opéra avec, notamment, l'écriture de

« l'Europe galante », début d'une importante production lyrique.

Il fut, un temps, chef d'orchestre de l'Académie royale avant de devenir sous-maître de chapelle à Versailles. Il renoua, là, avec la musique d'église à laquelle il consacra tout son temps jusqu'à sa disparition en 1744.

Ce Requiem s'impose comme un des temps forts de la musique sacrée française de l'époque. Avec cette œuvre, on est loin d'une certaine austérité liée à l'office des morts.

Carole Boirin

Civisme

STAGES CIVILS DANS L'ARMÉE

Dès 16 ans, vous devez vous faire recenser à la mairie. Vous devrez présenter une pièce d'identité et le livret de famille ou un acte de naissance.

Si vous souhaitez découvrir le milieu militaire sans engagement ou faire des périodes de réserve rémunérées, l'Armée de Terre propose :

- des stages PMD (Préparation Militaire Découverte)

- une Formation Militaire Initiale de Réserve (FMIR)

Dates des stages PMD en 2013 :

1^{er} RA de Bourgogne :

du 22 au 27/04/13

du 28/10 au 02/11/13

35^{ème} RI de Belfort :

du 15/04 au 19/04/13

du 26/08 au 30/08/13

Dates des stages FMIR en 2013 :

1^{er} RA Bourgogne :

Du 12 au 28/07/13 suivi pour les volontaires de 5 jours en août.

35^{ème} RI Belfort :

stage programmé du 15 au 26/07/2013.

Des informations complémentaires sont disponibles en Mairie (conditions, programme des stages).

Contacts pour renseignements :

PMD ou FMIR au 1^{er} RA de Bourgogne : 03 84 57 53 66
06 73 99 17 74

stephane.brouillard@intradef.gouv.fr

PMD ou FMIR au 35^{ème} RI de Belfort : 03 84 98 42 15

cyrille.braconnier@intradef.gouv.fr

Adresse postale : FMIR / PMD 1^{er} régiment d'artillerie - BP 60539 - 90016 Belfort Cedex

Florence Rabier

Etat civil

NAISSANCES

- **Nahil AFROUG**
le 18 décembre 2012
- **Inès DE PASCALIS**
le 19 décembre 2012

- **Mahdi GHADÈS**
le 10 décembre 2012
- **Antony MATHIEU**
le 10 décembre 2012
- **Manon LEIMBACHER**
le 03 janvier 2013

DÉCÈS

- **Jeanne PASQUALINI**
le 31 janvier 2013

CONTACT MAIRIE

19 rue des Magnolias - 90160 BESSONCOURT - Tél. 03 84 29 93 67 - Fax 03 84 29 90 20

E-mail : bessoncourt.mairie@wanadoo.fr - Site internet : <http://bessoncourt.fr/>

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Mardi de 14h à 17h (fermé au public le matin)